

République française

Département de Seine-et-Marne

## COMMUNE DE JAIGNES

Séance du 12 avril 2023

Membres en exercice :  
8

Présents : 6

Votants: 8

Date de la convocation: 31/03/2023

*L'an deux mille vingt-trois et le douze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Achille HOURDÉ*

**Présents :** Achille HOURDÉ, Jean-Pierre BLÉTARD, Gérard CHÂTEL, Eloi BOUILLARD, Nathalie LE COHU, Marie-Claire ROQUES

**Représentés:** Maxime DE AMORIN par Gérard CHÂTEL, Maria DECAUCHY par Achille HOURDÉ

**Excusés:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Nathalie LE COHU

### Objet: DELIBERATION ACCORDANT LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2023 - DE\_2023\_013

M. le Maire indique que dans le cadre du budget 2023, il est proposé de donner 350.00€ à diverses associations.

M. le Maire propose donc de décomposer cette somme de 350.00€ entre plusieurs associations :

- 100.00 € € pour l'ASSAD
- 100.00 € pour les pompiers
- 100.00 € pour la coopérative scolaire
- 50.00 € pour les pêcheurs.

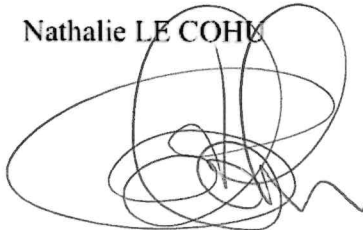
Le conseil municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le détail de ces subventions.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Et ont signé au registre les membres présents

Le secrétaire de séance

Nathalie LE COHU



Le Maire

Achille HOURDÉ



SOUS PREFECTURE DE MEAUX  
Date de réception de l'AR: 14/04/2023  
077-217702356-20230412-DE\_2023\_013-DE